

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Cires-lès-Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET.

Etaient présents :

Alain GUÉRINET,
Président,

Caroline MARTIN, Ingrid TUQUET, Fabien DELVALLET, Jean-Claude DAUTOIS,
Membres élus du conseil d'administration.

Amandine CARON, Danielle KNEPPER, Marie-Josée MARTIN, François PETIT,
Membres nommés du conseil d'administration.

Étaient absents excusés :

Pascale CHILTE, Sandrine GRESSIER, Josiane VANDRIESSCHE

Secrétaire de séance :

Caroline MARTIN

Date de convocation : 19 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de présents : 09

Nombre de procurations : 1- Pascale CHILTE à François PETIT

Nombre de votants : 09

Nombre d'absents : 3

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du lundi 03 mars 2025
2. Délégations du Président et du Vice-Président
3. Débat d'Orientation Budgétaire 2025
4. Questions diverses

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du 03 mars 2025

Monsieur le président donne lecture du procès-verbal du 03 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente

Aucunes décisions ni délégations prises n'ont été prises depuis la dernière réunion de conseil d'administration.

3. Débat d'orientations Budgétaires 2025

Monsieur le Président présente le Rapport d'Orientations Budgétaires et invite les membres du conseil d'administration à débattre sur les différents points évoqués.

Monsieur le Président invite les membres du conseil d'administration à formuler leurs observations ou demandes de précisions.

- Monsieur le Président émet un doute sur le nombre de décès au nombre de 70. Après vérification il s'avère que 24 Cirois sont décédés sur un total de 70 décès (46 décès au SSR Le château du Tillet). La modification est apportée.

- Monsieur le Président demande à la secrétaire de séance le nombre de domiciliation actuelles au CCAS.

Il lui est répondu qu'une mise à jour des domiciliations est en cours, la liste sera communiquée lors de la prochaine réunion de conseil.

- Madame Amandine CARON, souligne qu'il est dommage de ne pas avoir de précisions concernant le Centre de Soins Infirmiers (état annuel, statistiques...).

Une demande en ce sens est adressée à la direction du centre de soins.

- Madame la Vice-Présidente apporte quelques précisions concernant le Centre de Soins Infirmiers notamment sur l'offre de soins (prise de sang, soins, pansements...) les horaires qui pourraient être modifiés afin de repenser l'organisation. Il est abordé également, le territoire d'intervention des infirmières du centre de soins, qui se voit diminué au vu de l'implantation locale de plusieurs cabinets d'infirmiers libéraux.

Les membres du conseil d'administration actent la tenue du débat d'Orientations Budgétaires.

4. Questions diverses

Choix des fleurs offertes aux convives lors du repas des aînés du 27 avril 2025.

Parmi une sélection de trois propositions faites par la fleuriste en remplacement du traditionnel muguet (non garanti à cette date), il est choisi le petit bouquet de fleurs séchées.

Aucune affaire ne restant à traiter et aucune question de l'assemblée, la séance est levée à 20h30

La prochaine réunion de conseil d'administration est fixée au **mardi 08 avril 2025 à 20h00**.

Le Président du CCAS



Alain GUÉRINET

